

Compte-rendu Collège Travaux du mardi 18 novembre 2025

Etaient présents :

Présidente du Collège :

Amélie ROGNON	ORTEC SOLEO	<i>excusée</i>
---------------	-------------	----------------

Membres de l'UPDS :

Olivier PACAUD	BREZILLON
Jonathan SENECHAUD	COLAS ENVIRONNEMENT
Guillaume BOITOUT	EIFFAGE
Véronique CROZE	ELEMENT-TERRE
Jean-Philippe TRACOL	SECHE
Wilfried VANNIER	SERPOL
Christel de LA HOUGUE	UPDS
Jean-Yves RICHARD	VEOLIA

1. Adoption du CR du collège du 16 septembre 2025

Le compte-rendu de la réunion de collège travaux du 16 septembre 2025 est adopté.

2. Retour sur la prise de contact avec la DREAL Normandie

Christel a contacté la DREAL Normandie, mais n'a pour l'instant reçu aucune réponse malgré une relance.

Info post réunion : la DREAL Normandie a répondu positivement à notre demande, à condition que ce soit début 2026. Elle nous a également demandé si nous avons associé la DGPR à cette démarche. Comme ce n'était pas le cas, nous lui avons demandé qui contacter.

Action : CDH demande au ministère leur REX sur les suivis d'ISDI au niveau national (cf feuille de route de l'inspection).

Il est régulièrement demandé à l'UPDS des preuves de dérives concernant la gestion des TEX. Lorsqu'un doute existe quant à la gestion des TEX d'un chantier, il faudrait suivre les camions et prendre des photos pour constituer un dossier qui pourrait ensuite être transmis au CESAN. Le collège travaux suggère qu'une partie du montant de la cotisation des adhérents soit réservée pour missionner des BE de l'UPDS afin qu'ils réalisent ce suivi et établissent un rapport sous le nom de l'UPDS. Si le BE confirme qu'il y a un souci, un huissier (dont l'avis fait foi) pourrait ensuite être missionné par l'UPDS. Il semble en revanche impossible de procéder à des prélèvements en vue d'analyses (car violation de propriété privée). Cette démarche d'enquête n'a pas vocation à perdurer ; il s'agit juste de récupérer quelques preuves pour étayer notre discours.

Plusieurs questions se posent :

- Les BE seront-ils d'accord pour mener ce type d'enquête ?
- Sur des chantiers où il y a tous types de terres, comment être sûr que le camion qui va vers un exutoire y apporte des terres non conformes ?

Action : Proposer une procédure écrite pour cette démarche en vue de la présenter en Bureau.

3. Proposition d'un courrier à destination des MOA sur la valorisation de l'ingénierie de travaux

Voir le projet de courrier en annexe

Le nouveau projet de courrier a été envoyé aux personnes qui s'étaient inscrites à cette réunion. Quelques modifications sont apportées en réunion. Les adhérents présents constatent que les dialogues compétitifs sont rares. L'exemple de l'AO sur la ZAC de la Courrouze à Rennes, lancé par HPC et SOLER en tant que MOE, est cité.

Action : CDH fournit la liste des MOA dont elle a les contacts, pour que cette liste soit complétée par les adhérents.

Décisions :

- Diffusion du courrier par mail dans un premier temps avec QR code dans le courrier pour accéder au guide BP DCE.
- Puis envoi par la poste avec un exemplaire papier du guide de BP DCE.
- Puis envoi d'un deuxième courrier avec un modèle UPDS d'accord de confidentialité établi avec l'aide d'un juriste.

4. Projet de DCE pour consulter conseil en communication/affaires publiques

Voir le projet de DCE en annexe

Un projet de DCE pour consulter un cabinet d'affaires publiques a été préparé par Amélie avec l'aide des membres du Bureau du collège travaux. Il est rapidement présenté aux présents. Ce projet devra être revu car il semble que certains points sont déjà réalisés par les salariés (communication sur réseaux, veille réglementaire, ...). Faire appel à ce type de cabinet est assez onéreux (de l'ordre de 100 k€ compte-tenu des prestations demandées). Et cela nécessite de produire le contenu car le cabinet ne s'en charge pas.

Une fois que tout les adhérents du collège seront d'accord avec le contenu de ce document, celui-ci pourra être transmis au bureau pour validation.

Action : Envoyer le projet de DCE à CDH pour diffusion.

5. Plan d'actions : suite ?

Non traité.

6. Sujets divers

Le collège Travaux souhaite étudier la mise en place d'un dispositif permettant d'impliquer le collège Ingénierie (sous réserve de son accord) dans la réalisation de contrôles externes missionnés par l'UPDS. Concrètement, lorsqu'un adhérent constate que des terres sont orientées vers une filière inappropriée, il

en informe le collège travaux ou un comité dédié au sujet, qui sollicite ensuite le collège Ingénierie afin de vérifier la conformité de la filière et d'effectuer un contrôle dans la mesure du possible. L'ensemble sera consolidé par un constat d'huissier.

Le collège Travaux est conscient que ce dispositif nécessiterait la mobilisation de moyens financiers. À ce titre, une piste envisagée serait la mise en place d'une taxe sur les terres, sur le modèle de ce qui existe en Belgique.

Le collège travaux souhaiterait repenser l'organisation des journées de réunions UPDS afin de disposer de plus de temps pour travailler sur les sujets de fond, qui ne peuvent pas avancer sur l'heure et demie consacrée aux collègues. L'organisation suivante est proposée :

- Réunions de collège travaux et ingénierie le lundi après-midi, veille de la journée de réunions UPDS. Cela permet aux membres des collèges de faire une réunion plus longue voire de la prolonger par un dîner ;
- Commission technique le mardi matin ;
- Commission H&S le mardi après-midi.
- Les Bureaux pourraient se tenir en visio de façon déconnectée de ces journées (visio possible de façon occasionnelle selon les statuts) et devraient se limiter à des prises de décision/des votes sur la base de propositions/de documents présentés par les présidents de commissions et collèges, comme inscrit dans les statuts. Il faut un minimum de 5 réunions de Bureau ouvertes aux adhérents par an (défini statutairement). Il n'y a pas de nombre minimum de commissions ou de collèges.

Décision : Cette proposition d'organisation sera soumise aux membres du Bureau.

Prochaine réunion : mardi 20 janvier de 14h à 15h30 – Lieu à définir